

QUELQUES MOTS SUR LE QUARTIER DE LA CONFLUENCE



Depuis 2006 l'identité et la morphologie de la Confluence ont profondément changé.

Du port Rambaud, en remontant les quais de Saône, c'est un nouveau quartier qui a vu le jour : avec ses docks réaménagés, sa place nautique, ses nouveaux immeubles, services et commerces... Un quartier dont la métamorphose rapide se poursuit avec le lancement de la phase 2 du projet au niveau de l'ancien marché de gros. Un projet urbain qui se veut exemplaire en termes de développement durable (bâtiments à haute performance énergétique, mixité sociale, mixité des usages et des fonctions, qualité des espaces publics, biodiversité...) mais qui n'est pas sans soulever un certain nombre de questions :

- quelles relations entre les anciens quartiers ouvriers et populaires et les nouveaux quartiers ?
- comment relier ce quartier dense au reste de la ville (transports et franchissements) ?
- quelle mémoire du passé industriel de la Confluence ?
- est-ce qu'une politique de logement social suffit à garantir une réelle mixité ?...

QUELQUES MOTS SUR LE QUARTIER DU CARRÉ DE SOIE

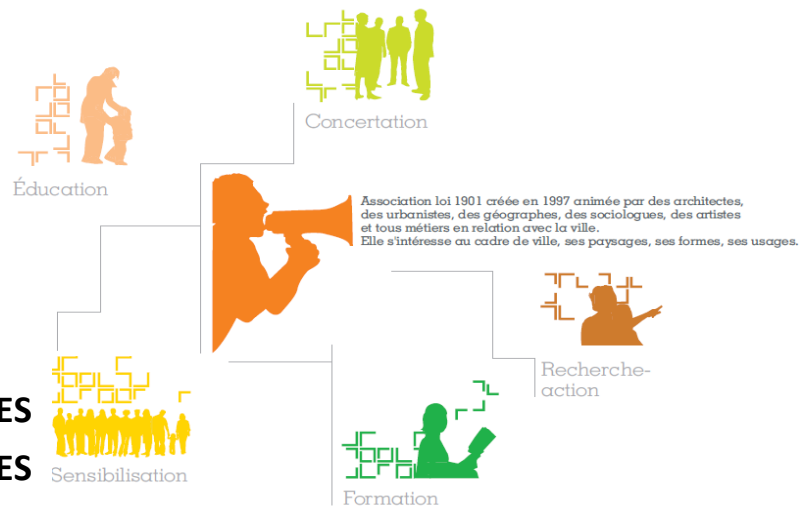
Historiquement, il s'agissait d'un quartier très industriel de l'Est lyonnais où étaient présentes de nombreuses usines textiles traitant la soie (la soie artificielle en particulier à l'usine TASE de Vaulx en Velin), d'où le nom du quartier.

Depuis, de nombreux sites industriels désaffectés ont été démolis pour faire place à un vaste projet de réhabilitation qui, à l'instar du projet Confluence, se donne également d'ambitieux objectifs en matière de développement durable. Le projet comprend un pôle multimodal de transports en commun et un Parc Relais, un pôle de loisirs et de commerces avec un centre commercial de 60 000m², une dizaine de cafés-restaurant, un multiplex de cinéma, la revalorisation de l'hippodrome Lyon-Villeurbanne à proximité, ainsi que des aménagements favorisant la mobilité douce pour relier les parties peuplées de Vaulx-en-Velin. Un pôle de finance éthique est aussi prévu devant la station de métro.



Les phases du processus de réhabilitation s'étalent de 2010 à 2016 et doivent déboucher sur la création de 12 000 emplois et une augmentation de 15'000 habitants. Mais la réalité sera-t-elle aussi exemplaire que ce à quoi prétend le projet ?

QUELQUES MOTS SUR LES ROBINS DES VILLES



Animée par une équipe de salariés et de bénévoles composée : d'architectes, d'urbanistes, d'éducateurs à l'environnement urbain, de sociologues, d'historiens et amoureux de la ville, de designers ou encore d'habitants, l'association Robins des villes propose un autre regard sur la ville. L'association se pose en « relais citoyen » au service de la ville et de ses habitants, pour permettre : l'implication de tous dans l'aménagement du cadre de vie urbain ; plus d'échanges entre les différents acteurs de la ville ; un meilleur partage des décisions...

Les Robins des Villes ont pour objectif d'améliorer le « cadre de ville ». Il s'agit de sensibiliser les habitants à leur espace de vie, et les inciter à s'engager dans des démarches participatives. L'association s'engage donc pour permettre une meilleure cohésion/animation entre les sphères urbaines & sociales dans le cadre des politiques de la ville, ainsi que dans les opérations de renouvellement urbain et autres projets de villes.

...ET QUELQUES MOTS SUR LA MISSION CARRÉ DE SOIE

Le Grand Lyon, regroupant 58 communes, est la structure institutionnelle de l'agglomération lyonnaise. Ses tâches sont : le développement et l'aménagement économique, social et culturel ; l'aménagement de l'espace communautaire ; la gestion de l'habitat social ; la politique de la ville ; les services d'intérêt collectif ; l'environnement et le cadre de vie.

La planification et le pilotage du renouvellement de l'agglomération est donc du ressort de cette structure. Quant à la conduite opérationnelle du changement planifié dans les périmètres clés, elle est confiée à des entités spécifiques – la Mission du Carré de Soie étant l'une de ces entités. Chargée de piloter l'opération du quartier du Carré de Soie, les responsabilités de l'entité concernent autant la concertation et la diffusion de l'information, que les aspects diagnostics, techniques et socioéconomiques du projet.

